

Solidaires



branche *Cemagref*

Consultation des personnels en fonction au *Cemagref*

Représentativité syndicale - Renouvellement des
représentants du personnel dans les CTP

Scrutin du 15 octobre 2009

Personnels en fonction au Cemagref, quel que soit votre statut, vous êtes tous appelés à voter pour désigner le syndicat que vous jugez le plus à même de vous représenter et de vous défendre auprès de l'Administration du *Cemagref* (locale et nationale).

Cette consultation **comporte deux votes (par correspondance) :**

1) un vote "national"

2) un vote "local"

Attention : vos bulletins devront être parvenus à la DG le 15 octobre à 12 h dernier délai

PARTICIPER au VOTE, c'est d'abord faire savoir à la DG et à votre Directeur Régional que vous souhaitez qu'ils tiennent compte de l'avis du personnel sur les décisions concernant la vie collective de l'Etablissement et de votre groupement (ou des services de la DG, si vous appartenez à la DG)...

VOTER "SUD Recherche EPST", c'est marquer votre soutien à notre action passée (sous la bannière du SYGMA-CFDT jusqu'en février 2003 puis en tant que SUD-Recherche-EPST depuis) et surtout nous permettre de la poursuivre et l'amplifier dans ce nouveau cadre syndical, en coordination étroite avec les autres EPST (CNRS, INRA, INRETS, ...) et en solidarité avec l'ensemble du mouvement social à travers notre engagement dans l'union syndicale **Solidaires**

28 ans de Cemagref, 28 ans de luttes collectives !

Les progrès sociaux ne sont jamais tombés du ciel : les systèmes de protection sociale, les règles collectives (Code du Travail, Statut de la Fonction Publique), le salaire minimum, les congés payés, la réduction progressive du temps de travail... ont été le fruit des luttes collectives des salariés.

Au Cemagref également : si l'Etablissement a été reconnu en 1985 comme EPST (Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique) et ses agents contractuels enfin titularisés en 1992, c'est grâce à la lutte acharnée menée principalement par les militants du SYGMA-CFDT (aujourd'hui à SUD-Recherche-EPST) avec le soutien massif des agents, y compris de nombreux titulaires Agriculture qui ne voulaient pas cautionner cette situation d'injustice.

Mais rien n'est jamais définitivement acquis !

A travers le développement de la recherche sur projets (contrats européens, ANR...), c'est le retour en force des CDD ! Le statut de titulaires, les services publics sont attaqués de toute part ! C'est la concurrence à tous les étages qui doit régir les activités humaines (y compris l'éducation, la santé, la recherche publique...) et les rapports humains. Et nous sommes tous de plus en plus pressurés, réduits à n'être que des pions de la compétition économique !

***Refusons de tomber dans le piège de l'individualisme et de la compétition !
Plus que jamais il faut recréer des solidarités sur nos lieux de travail et en dehors !***

C'est ce que les militants syndicaux essaient de faire dans un contexte difficile, où ils se heurtent à des responsables administratifs pas forcément enclins à admettre qu'on ose simplement discuter leurs projets, et à prendre en compte la position des personnels. Pour beaucoup, l'essentiel est d'appliquer les directives venues d'en haut !

Vous avez besoin des militants syndicaux, les militants syndicaux ont besoin de vous !

Lors de la dernière consultation CTP en 2006, vous nous aviez accordé 54,2 % des suffrages au CTPC et 57,5 % des suffrages cumulés sur l'ensemble des CTP locaux

Renouvelez-nous votre confiance, encouragez-nous à continuer !

Votez SUD Recherche EPST

2006 – 2009 : le Cemagref et ses personnels dans la tourmente du démantèlement des EPST et de la RGPP

Une recherche publique mise à mal par les "réformes"

La "Révision Générale des Politiques Publiques" entreprise par le gouvernement vise à supprimer des dizaines de milliers d'emplois dans la Fonction Publique à coup de restructurations, de réduction des missions et de véritables "plans sociaux". Il s'agit aussi d'appliquer aux services publics et à leurs personnels les critères de rentabilité et les techniques de "management" du privé, totalement inadaptés aux missions de service public et dont on voit les conséquences dramatiques pour les personnels... **Dans la Recherche Publique cette politique passe par un bouleversement total des structures et du pilotage : le gouvernement veut la peau des organismes nationaux de type EPST¹, considérés comme "inefficaces" et gaspillant l'argent des contribuables ;** il s'emploie à éclater la triple mission qui leur était confiée de pilotage, de réalisation et d'évaluation des recherches : les moyens de pilotage des recherches confiés à des agences de moyens (ANR², instituts...) et aux entreprises privées via le "crédit impôt recherche", l'évaluation des activités confiée à l'AERES³, la réalisation des recherches (rôle d'opérateur) devant passer sous la responsabilité des établissements d'enseignement supérieur, dans une logique de site au plus près et au service des acteurs économiques locaux... Cette évolution conduit à une mise en concurrence généralisée à tous les niveaux (équipes, individus), à la nécessité d'être sur des thématiques solvables, et pour les équipes à une visibilité limitée à 3 ou 4 ans, et à des personnels de plus en plus précarisés dans des unités de recherche elles-mêmes de plus en plus précarisées... C'est un recul énorme pour les personnels mais pour la recherche publique également !

Un Cemagref lâché par les ministères de tutelle

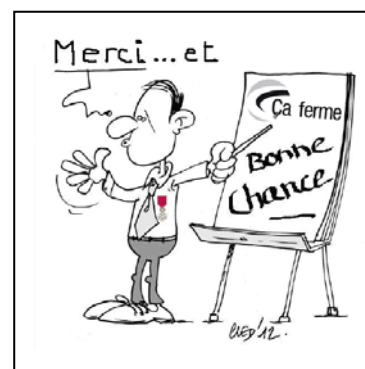
Dans ce nouveau paysage, le Cemagref a-t-il encore une place ? Si l'activité de chaque équipe est déterminée par les contrats avec des partenaires extérieurs, si elle passe à la moulinette de l'évaluation-sanction par l'AERES au milieu de toutes les unités de recherche d'où qu'elles soient, quel est le sens et l'utilité d'appartenir à l'EPST Cemagref ? Et quel devenir pour les CDD de plus en plus nombreux, et pour la poursuite des activités auxquelles ils contribuent ?

Ce sont ces questions – quand même assez légitimes ! - que nous n'avons cessé de poser depuis le printemps 2007, dès le début de la réflexion stratégique, au DG et aux ministères de tutelle. Nous les avons posées sur tous les tons, nous avons boycotté, avec les représentants FO et CGT, des réunions de CTPC et appelé le personnel à empêcher des réunions de Conseil d'Administration pour obtenir des réponses. Au-delà des discours lénifiants, les actes ont été parfaitement clairs : 7 emplois de titulaires Recherche supprimés au budget 2009 (le double des autres EPST en proportion des effectifs), et aucun engagement des tutelles ni sur les moyens ni sur l'évaluation dans le contrat d'objectifs 2009 – 2012, malgré une évaluation de l'Etablissement par l'AERES jugée positive par la DG et les tutelles !

... et par son Directeur Général

Contre l'avis de tous les représentants du personnel, appuyé par une pétition de plus de la moitié des agents, Pascal Viné a quand même pris la responsabilité de signer ce contrat d'objectifs en l'état... mais il ne sera pas là pour en assumer les conséquences. Estimant que les instances avaient été bafouées et les personnels trahis, les représentants du personnel SUD-Recherche-EPST, FO et CGT (soit 9/10^{ème} de la représentation des personnels au CTPC) ont démissionné collectivement de leurs mandats en décembre dernier, à la suite des élus au Conseil d'Administration.

Ce contrat d'objectifs bâclé nous a de plus imposé une restructuration interne en 3 départements et 12 TR⁴ sans débat au sein de l'Etablissement. Et maintenant encore on en est à devoir faire des RPO⁵ de bric et de broc, à moyens constants en personnels titulaires mais pas en CDD, et sans y voir clair sur la future évaluation... Super...



SUD-Recherche-EPST actif sur tous les fronts...

A la pointe de tous les combats, avec l'appui de nos collègues du CNRS, de l'INRA, de l'INRETS... pour défendre la Recherche Publique et ses personnels et exiger les conditions pour que le Cemagref soit réellement un EPST durable, nous avons aussi bataillé durant cette période sur de nombreux autres dossiers en interne : frais de mission, ratios de promotion, recrutement de personnes handicapées, indemnisation des stagiaires étudiants, doctorants, condition d'emploi des CDD, action sociale... Pour en savoir plus consulter notre site.

¹ EPST = Etablissement Public à caractère Scientifique et technologique (au nombre de 9 : CNRS, INRA, INSERM, INRIA, IRD, LCPC, Cemagref, INRETS, INED)

² ANR = Agence Nationale de la Recherche

³ AERES = Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

⁴ TR = Thème de Recherche

⁵ RPO = Référentiel Pluriannuel d'Objectifs, "feuilles de route" des TR pour 4 ans

2009 - 2012 : trois ans pour éviter le crash

Le Cemagref, un Etablissement fragilisé, sans soutien, aujourd'hui sans avenir

La montée de l'emploi hors-statut qui fragilise d'abord les collègues en CDD, mais aussi les équipes et les statuts de titulaires.

La mise en concurrence des équipes et des individus (cf la nouvelle "Prime d'Excellence Scientifique" que devront se disputer les chercheurs !) qui fait éclater les solidarités et le travail collectif.

La capacité d'avoir une politique propre de recherche au niveau de l'Etablissement qui se réduit comme peau de chagrin : sans moyens à distribuer aux équipes et sans dispositif d'évaluation spécifique, que restera-t-il aux instances scientifiques et à la direction pour orienter l'activité et donner une cohérence nationale aux actions de l'Etablissement ? L'autoritarisme et la distribution des primes pour le management interne et l'habillage pour la communication externe ?

La montée en puissance des universités, avec les PRES et les pôles de compétitivité, qui lorgnent sur le potentiel scientifique et technique des EPST pour "boucher les trous" dans leurs équipes clairsemées

La politique immobilière de l'Etat, à l'affût de toutes les "bonnes affaires" pour récupérer de l'argent, qui contribue encore à fragiliser nombre d'implantations du Cemagref...

La loi "mobilité" dans la Fonction Publique votée en juillet qui va permettre de se débarrasser des fonctionnaires en cas de restructurations...

Le Directeur Général minimise les menaces qui pèsent sur l'avenir du Cemagref et nous enjoint de "travailler plus pour exister plus". Pour notre part nous considérons que nous sommes dans la situation des ouvriers de Continental qui avaient accepté de travailler plus pour le même salaire avec la promesse qu'ainsi leur usine ne serait pas fermée, mais deux ans plus tard, leur usine ferme quand même...

Nous n'acceptons pas qu'on ballade ainsi le personnel. Si le gouvernement considère que le Cemagref fait un travail de recherche finalisée utile à la société et qui ne pourrait être mené dans les universités, alors il doit lui donner les moyens de le poursuivre. Et la direction, la hiérarchie, doivent l'exiger avec nous : c'est trop facile de "se coucher" devant les directives ministérielles (suppressions d'emplois de titulaires, nouveau contrat doctoral, prime d'excellence scientifique...) et ensuite de demander aux personnels de ramer à contre-courant pour défendre contre vents et marées une politique d'Etablissement Cemagref !

Les conditions minimales d'un EPST durable sont connues et ont été mises en avant par l'intersyndicale SUD-Recherche-EPST, FO, CGT :

- **créations d'emplois de titulaires**, en veillant à l'équilibre entre chercheurs, ingénieurs, personnels techniques et d'appui à la recherche, **et mise en place d'un plan de titularisation des CDD**
- **augmentation substantielle des moyens budgétaires** pour faire face aux investissements
- **maintien du dispositif d'évaluation spécifique du Cemagref**, après accréditation par l'AERES, comme la possibilité en est donnée par la loi

Tant qu'on n'aura pas obtenu satisfaction sur ces points-clés le Cemagref sera sous la menace de disparition et le personnel devra toujours se considérer "en lutte pour un EPST durable" et le manifester.

Nous pensons qu'il faudra que le personnel prenne des initiatives pour créer des conditions plus favorables à un soutien de l'Etat : notamment explorer la possibilité de passer d'une co-tutelle Agriculture (en perte de vitesse et de plus en plus éloignée des missions du Cemagref) à une co-tutelle Environnement.



Nous sommes prêts à "repartir au charbon", si vous nous y encouragez par votre vote et votre participation aux actions qui seront nécessaires. Et nous continuerons à le faire de manière intransigeante, sans jamais servir de caution à la destruction du service public de recherche ni souscrire aux politiques de précarisation de l'emploi et d'individualisation des salaires.

Parallèlement, nous continuerons à œuvrer, dans l'unité syndicale la plus large :

- pour continuer la mise à plat des situations et parcours des non-titulaires enfin entamée dans le cadre du groupe de travail CDD avec la direction, l'harmonisation des règles de leur embauche et de leurs rémunérations, l'attribution d'entrée de jeu de contrats d'une durée égale à la durée totale prévisible de la convention ;

- en ce qui concerne les doctorants : pour faire aboutir les engagements pris par la DG (suivi des fins de thèse coordonné DS / DRH / UR, élaboration d'une « charte de l'encadrement »), éviter les disparités du nouveau contrat doctoral et la surcharge de gestion pour les unités ;

- pour le déblocage et l'amélioration des carrières des agents titulaires, le reclassement des agents sous-classés ;

- pour la revalorisation des salaires de tous – plus fortement des bas salaires – et non pas l'attribution de primes juste à quelques-uns ;

- pour le financement de l'ensemble des rémunérations des titulaires – et si possible des CDD, en première étape d'une titularisation à venir - par des crédits budgétaires : il est hors de question qu'il faille prélever sur les ressources propres pour payer des primes...

Choisir vos représentants, c'est important

Les résultats de ce scrutin serviront à déterminer :

- le temps que les militant(e)s de chaque syndicat seront autorisés à consacrer à l'activité syndicale sur leur temps de travail, et donc leur disponibilité pour répondre à vos questions et faire avancer les dossiers.

- le nombre de personnes qu'il reviendra à chaque syndicat de désigner dans les différentes instances consultatives du Cemagref (CTP, CHS, et commissions rattachées, listées ci-dessous) pour y représenter le personnel et s'exprimer en son nom – donc en VOTRE nom... (vous ne pouvez vous en désintéresser !) :

Au plan national (ensemble de l'Etablissement) :

- **Comité Technique Paritaire Central (CTPC)** : statuts des personnels de l'Etablissement (titulaires Recherche, thésards, CDD...), orientations générales (plans stratégiques...), organisation et fonctionnement de l'établissement (création ou renouvellement d'UMR, de GIE...), formation continue...
- **Commission "carrières"** (rattachée au CTPC) : mobilité, concours, ouvertures d'emplois prioritaires, suivi des thésards et des CDD... Les problèmes des personnels de toutes catégories (y compris les titulaires Agriculture en position d'affectation au Cemagref) y sont évoqués.
- **Comité Hygiène et Sécurité Central (CHSC)** : hygiène, sécurité, conditions de travail...
- **Commission Action Sociale** : mode d'attribution des aides individuelles, restauration collective, prestations d'action sociale, subventions aux associations...

Au plan local (pour les groupements de plus de 20 personnes) :

- **Comité Technique Paritaire Local (CTPL)** (ou **CTP Spécial** pour la DG) : organisation des services, projets immobiliers, ouvertures d'emplois prioritaires, plans de formation continue...
- **Comité Hygiène et Sécurité Local (CHSL)**, dans certains groupements seulement

Votre vote est important :

dans ces instances et au-delà, il déterminera le poids qu'auront nos interventions vis-à-vis de l'Administration du Cemagref et des Ministères de tutelle.

Soutenir notre action par votre vote, c'est bien, venir y participer, c'est encore mieux !...



Toute la politique du gouvernement vise à diviser les personnels, à les isoler pour mieux faire pression sur chacun.

N'attendons pas de nous faire croquer les uns après les autres : en unissant nos forces, en nous organisant, on peut inverser le cours des choses ! Il n'y a pas de fatalité !

Pour un syndicalisme,

Solidaire, entre titulaires et précaires, entre salariés et chômeurs, entre Nord et Sud...

Unitaire, visant à l'unité d'action syndicale et de l'ensemble des salariés (public et privé)

Démocratique, à l'écoute des personnels et prenant ses décisions en toute indépendance

s'adressant à toutes les catégories de personnel, sans exclusive, en fonction dans les EPST

Rejoignez SUD-Recherche-EPST !